

# Latin

## Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

### Écrit

Pour la session 2014 du concours, le jury a corrigé 112 copies, soit à quelques unités près le même nombre que lors de la session précédente (108 copies). Les deux meilleures copies ont été notées 20/20, les moins bonnes 03/20. L'écart entre les notes extrêmes peut paraître considérable, mais il rend compte de la réalité : alors que certaines copies ne comportent que quelques maladroites de traduction et quelques erreurs ponctuelles, d'autres sont une longue suite de contresens (erreurs d'analyse et/ou de construction) qui révèlent, en latin comme en français, de grandes lacunes difficilement admissibles au concours d'entrée à l'ENS de Lyon. Cependant la moyenne générale de l'épreuve, qui s'établit à 10,74, est en légère augmentation par rapport à celle de la session précédente (10,53) : c'est le signe que la qualité d'ensemble des copies a légèrement augmenté.

Le texte choisi par le jury était emprunté au *De provinciis consularibus* (ch. 33-34) de Cicéron. Ce n'est certes pas le plus connu des discours de l'orateur, mais le sujet du passage – indiqué clairement par le titre – ne nécessitait aucune connaissance particulière sur les conditions dans lesquelles il avait été écrit et prononcé devant le Sénat. Une lecture attentive du passage dans son ensemble, lecture dont le jury rappelle année après année qu'elle est un préalable indispensable à la traduction, permettait d'en percevoir les articulations logiques. Après deux courtes phrases d'introduction destinées à faire apparaître la spécificité de l'action menée par César en Gaule, Cicéron évoque deux hommes politiques qui avaient eu à affronter les Gaulois, Marius et Pompéius ; ce rappel a pour but de montrer en quoi César se distingue radicalement de ses prédécesseurs dans ses intentions (*C. Caesaris longe aliam uideo fuisse rationem*) et dans les résultats obtenus. Une phrase de conclusion insiste sur l'apport de la politique de César au rayonnement de la puissance romaine.

Le jury pouvait légitimement espérer que Marius et César étaient des personnages connus des candidats ; ce n'était sans doute pas le cas de C. Pompéius, mais le passage pouvait être traduit sans qu'il fût besoin d'en savoir sur ce personnage plus que ce que Cicéron en dit lui-même (*meorum laborum periculorum consiliorum socius*) : d'ailleurs la phrase le concernant n'a pas posé aux candidats d'autres problèmes que celui de sa construction.

En un mot, le passage choisi n'avait rien qui fût de nature à désarçonner des latinistes confirmés, d'autant que la langue est parfaitement classique. Encore fallait-il, bien entendu, pour réussir à comprendre et à traduire le texte avoir les connaissances que le jury était en droit d'attendre : force est de constater que cela n'a pas toujours été le cas. Il est difficile d'expliquer par exemple que dans plusieurs copies *C. Caesar* ait été traduit par « le citoyen César » ou bien que la traduction d'une expression aussi connue que *Patres conscripti* ait donné lieu dans un nombre non négligeable de copies à un extraordinaire concours d'inventivité où, à côté du classique « Pères législateurs », le jury a eu droit à « une fois les Sénateurs conscrits », « des pères furent enrôlés », « comme les Pères l'avaient écrit », « les Sénateurs ont écrit », « les Pères ayant été formés » et même à un extraordinaire « Pères soldats, vous prenâtes la guerre gauloise... » (*sic*). Bien entendu seules quelques copies contiennent ce genre d'erreurs grossières, mais ce n'en est pas moins préoccupant.

Voici maintenant, au fil du texte, quelques remarques visant à mettre en lumière les fautes les plus fréquentes.

Les deux premières phrases, qui ne comportent aucune difficulté de construction, demandaient simplement un peu d'attention. La forme *gestumst* n'a ainsi pas toujours été identifiée comme le parfait passif de *gero* malgré le parallèle avec *repulsum*, qui n'apparaissait évidemment plus si on ne comprenait pas *tantum modo*, qui a donné lieu à de nombreuses traductions fautives. Mais les deux fautes les plus fréquemment commises ont été de prendre *C. Caesare imperatore* pour un complément du verbe passif, en oubliant que dans ce cas il y aurait eu *ab* et de donner à *imperator* le sens d'« empereur », ce qui est évidemment impossible dans un texte d'époque républicaine. Une fois la phrase comprise, il était possible d'en donner une traduction élégante : pour preuve celle que le jury a trouvée dans une copie et qu'il a valorisée : « La guerre des Gaules fut menée quand C. César prit le commandement : auparavant elle fut seulement écartée. » Dans la phrase suivante certains candidats ont oublié de donner un sens d'obligation aux adjectifs verbaux *refutandas* et *laccessandas* : une formule comme « nos généraux ont pensé à repousser... » est insuffisante et ne rend pas compte de la construction. Une mauvaise analyse morphologique et syntaxique a enfin conduit certains candidats à traiter comme un groupe *illas nationes nostri imperatores* et à traduire « les naissances de nos empereurs », ce qui rendait le texte fort obscur.

La phrase suivante – si on passe bien entendu sur l'apparition sporadique du « citoyen Marius » – a été dans l'ensemble assez bien comprise, sauf par ceux qui, par méconnaissance des déclinaisons, ont créé des groupes imaginaires, comme *magnis populi Romani* ou (*in*) *Italiam Gallorum* (« en Italie gauloise »). En effet, pour qui a l'habitude de lire des textes latins, l'analyse de *luctibus funeribusque* comme un datif complément de *subuenit* (et pas comme un ablatif) tombait sous le sens. Notons simplement que le jury a valorisé les traductions dans lesquelles était fortement marquée l'asyndète dans *non ipse ... penetrauit*.

Il n'y avait pas lieu de s'interroger sur le sens de l'adverbe *modo* sur lequel s'ouvre la phrase suivante : il doit être traduit par « récemment » ou « il y a peu » puisque Pompéius est présenté comme l'un des amis politiques (*socius*) de

Cicéron. En revanche l'énumération *laborum periculorum consiliorum* (présentée sans virgules, conformément aux règles des éditions savantes) a dérouter certains candidats qui ont voulu faire dépendre les génitifs l'un de l'autre ; mais on n'obtenait ainsi aucun sens satisfaisant, ce qui devait pousser à revoir l'analyse. Par ailleurs il n'y avait aucune raison de rattacher l'adverbe *repente* (qui suit *ortum*) au verbe *fregit* placé bien plus loin : cela conduisait à un faux-sens facile à éviter. La tournure *eosque domuit qui lacessierant*, qui a provoqué de nombreuses erreurs, devient quant à elle transparente si l'on songe que *is*, analysé trop souvent comme uniquement anaphorique, a souvent une valeur cataphorique et sert, comme ici, à annoncer un pronom relatif ; enfin les candidats doivent se souvenir qu'il peut y avoir un ablatif absolu dans un texte latin même s'il n'est pas entre virgules : c'est évidemment le cas de *re publica metu liberata* (qui n'est pas un ablatif de lieu).

Si l'on évitait les constructions aberrantes du type *sibi solum* (traduit par « à lui seul ») ou la confusion de la préposition *cum*, pourtant employée tout à fait normalement après le verbe *bello* (*bello cum aliquo* : « faire la guerre contre quelqu'un »), avec la conjonction (ce qui avait pour effet de laisser en suspens le pronom relatif *quos* puisque l'on construisait *cum ...uidebat*), les seules difficultés de la phrase tenaient à l'identification du sens de *duco* lorsqu'il est suivi d'une subordonnée infinitive (« considérer que ») et aux fonctions de *aliam* (qui est évidemment non pas épithète mais attribut de *rationem* dans la subordonnée infinitive qui dépend de *uideo*) et de *sibi* : ce datif sert de complément d'agent aux deux adjectifs verbaux d'obligation de la phrase, *bellandum* et *redigendam*. Le jury rappelle en outre que le fait qu'un nom soit placé en tête de phrase n'implique pas obligatoirement l'emploi d'une tournure présentative en français : en l'occurrence une traduction du type « Je constate que c'est César qui eut une tactique entièrement différente » fait contresens.

La phrase suivante était sans doute la plus difficile du passage. Il fallait tout d'abord identifier clairement l'expression *proeliis decertavit*, qui est signalée dans le Gaffiot sous la forme *decerto proelio* avec le sens de « livrer une bataille décisive » ; cela conduisait à construire *cum accerrimis nationibus et maximis Germanorum et Heluetiorum*, groupe dans lequel la place de l'adjectif *maximis* (qui porte sur *nationibus*) est due à une volonté de le mettre en valeur. Une telle analyse n'était évidemment possible que si l'on ne confondait pas *decerto* et *decerno*, comme certains candidats l'ont fait. L'autre difficulté, somme toute minime, tenait à la double relative antéposée *quas regiones quasque gentis ... fecerat* ; les antécédents du pronom relatif, *regiones et gentis*, étaient en effet repris par *has* en tête de la principale. Une fois l'analyse menée à bien il restait encore à éviter les traductions maladroites : rien n'obligeait par exemple à reprendre le Gaffiot dans lequel le passage est cité (au mot *compello*) avec pour *compulit* l'absurde « il les poussa dans un accul ».

L'avant dernière phrase du passage a donné lieu à quelques contributions hautement fantaisistes : *semitam* (en tête de phrase donc avec une majuscule) a été traduit par « la Judée » dont le jury se demande encore ce qu'elle vient faire dans le contexte ; la confusion entre *tenebamus*, et une forme (passive !) du verbe *tenebro* a conduit des candidats à traduire « le sentier de la Gaule était obscurci par les Sénateurs », ce qui a plongé le jury, imaginant la scène, dans une grande perplexité. Les autres fautes de construction – comme celle qui consistait par exemple à faire de *inimicis*, *infidis*, *incognitis*, *immanibus* et *barbaris* des adjectifs substantivés – avaient des conséquences moins lourdes. Signalons tout de même que *Galliae* ne peut pas être un locatif et ne doit donc pas être rendu par « en Gaule » et que dans *huic imperio* on traduit *hic* par « notre ». Il est enfin à noter que, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, la traduction de la formule finale (*quas nationes nemo umquam fuit quin frangi domarique cuperet*) n'a très généralement pas posé le moindre problème aux candidats qui sont arrivés au bout de la version.

En conclusion, le jury tient à souligner ce qui doit être pour les futurs candidats une évidence : ce rapport n'a pas seulement pour fonction de souligner certaines fautes qui sont inadmissibles parce qu'elle sont la conséquence de graves lacunes tant en morphologie qu'en syntaxe ; il vise surtout à montrer aux candidats des prochaines sessions qu'avec un peu d'habitude de la lecture des textes latins – habitude qui s'acquiert par l'entraînement – et de la méthode il est parfaitement possible de se tirer avec honneur de l'épreuve de version latine du concours d'entrée à l'ENS de Lyon. C'est ce qu'ont fait les meilleurs des candidats de cette année, qui ont su traduire le passage qui leur était proposé avec rigueur et précision jusqu'à rendre compte, pour le plus grand plaisir des correcteurs, du style de Cicéron.

## Oral

### Série Lettres et arts

#### Spécialité Lettres Classiques

Le jury a interrogé cette année 8 candidats et se réjouit de constater que la baisse du nombre d'admissibles en lettres classiques qui avait été enregistrée en 2013 (4 admissibles seulement) n'ait été que ponctuelle.

Le sort a voulu que 4 candidats soient interrogés sur le livre 1 du *de reditu suo* de Rutilius Namatianus (v. 185-216 ; v. 371-400 ; v. 576-606 ; v. 615-644) et 4 sur le livre 1 de l'*ab Vrbe condita* de Tite-Live (1, 16, 1-7 ; 1, 18, 4-10 ; 1,

33, 1-7 ; 1, 53, 4-11). Si la plus mauvaise prestation a été enregistrée sur un passage de Rutilius Namatianus, les autres prestations montrent que la note obtenue ne dépend pas de l'auteur tiré au sort. Les notes attribuées par le jury (19 ; 18 ; 18 ; 17 ; 15 ; 12 ; 11 ; 05) sont dans l'ensemble tout à fait satisfaisantes. La moyenne est de 14,25 ; mais elle n'est évidemment pas significative en raison du faible nombre de candidats interrogés.

Dans l'ensemble, les candidats avaient fort bien préparé l'épreuve et nombre de traductions ont été de qualité, en dépit de quelques maladroites, de quelques inexactitudes, et de faux-sens souvent corrigés lors de l'entretien. En revanche, sur des textes au programme, tout contresens de mot ou de construction est lourdement sanctionné. Le jury rappelle à ce propos qu'il ne s'interdit pas de demander aux candidats de revenir sur telle ou telle phrase pour leur faire préciser une construction sans que celle-ci soit obligatoirement fautive ; mais, lors du commentaire, le candidat peut parfaitement choisir de sa propre initiative d'explicitier une construction difficile et de justifier ainsi sa traduction.

Lors de leur commentaire, la plupart des candidats ont donné le plan du texte, en application de la consigne rappelée l'an dernier. Mais il faut lors de cet exercice éviter la paraphrase et proposer un plan raisonné, mettant en valeur les articulations du passage et fournissant ainsi un appui essentiel pour le commentaire lui-même.

Comme toujours, les meilleurs commentaires ont été ceux qui, sur la base des connaissances acquises, mettaient en valeur une approche personnelle du texte proposé. Il y a eu en ce domaine, et le jury ne peut que s'en réjouir, de vraies réussites.

## Spécialité Lettres modernes - Arts

Le nombre de candidats admissibles en lettres modernes ayant fait le choix du latin en option de spécialité est en augmentation : d'une quinzaine en 2013, il est passé à 19. Les notes obtenues sont comprises entre 05 et 20. La moyenne de l'épreuve est de 12,05. Sept candidats se sont vus attribuer une note supérieure ou égale à 15. Cinq se sont vus attribuer une note inférieure à 10.

Comme il est d'usage, les textes proposés étaient d'environ 120 mots et se répartissaient équitablement entre prose et poésie. Ils illustraient la thématique de culture antique « Expériences et représentations de l'espace ». Les textes tirés au sort ont été les suivants :

- Pour les prosateurs : Sénèque, *Lettres à Lucilius* ; Justin, *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée* ; Pline le Jeune, *Lettres* ; Apulée, *Métamorphoses* ; Tite-Live, *Histoire romaine* ; César, *Guerre des Gaules* ; Quinte-Curce, *Histoires philippiques* ;
- Pour les poètes : Ovide, *Tristes* ; Ovide, *L'Art d'aimer* ; Juvénal, *Satires* ; Virgile, *L'Enéide* ; Virgile, *Bucoliques* ; Tibulle, *Élégies* ; Virgile, *Géorgiques* ; Sénèque, *Phèdre* ; Properce, *Élégies*

Chaque texte était précédé d'un titre qui en résumait le contenu. Le cas échéant, ce titre était complété par une brève introduction situant le passage ou son auteur, son contexte historique etc. Enfin, le jury n'a jamais hésité à introduire des notes explicatives lorsqu'une tournure ou un terme risquait de déstabiliser le candidat. Ces notes explicatives doivent être lues attentivement : une candidate, parce qu'elle a lu « en opposition » au lieu de « en apposition », a introduit une idée qui n'était pas dans le texte et a fait un contre-sens.

Le candidat dispose d'une vingtaine de minutes pour traduire et expliquer le texte. Il doit proposer :

- une introduction qui présente l'extrait : elle doit être brève et peut s'appuyer, le cas échéant, sur le chapeau du sujet (à condition de ne pas en faire une simple paraphrase).
- Une lecture du texte fluide et expressive
- Une traduction qui rende compte à la fois de la construction et du sens du texte latin.

Le jury sait bien que le temps manque aux candidats pour produire une traduction élégante. Mais il ne peut que sanctionner les traductions inintelligibles : que doit-on comprendre lorsque le poète se trouve « dans l'armée du dieu Mars au milieu d'une toile » ou lorsque « un arbre unique sera le seul rivage » ? Le candidat doit tenter de donner du sens à sa traduction.

- L'annonce des mouvements du texte et de la problématique retenue pour l'expliquer.

Les candidats peuvent être amenés, dans certains textes, à choisir une problématique en rapport avec le thème de culture antique, mais ce n'est pas une obligation. La seule véritable obligation est de choisir un axe de lecture qui permette d'élucider l'ensemble du texte et d'éviter l'écueil de la paraphrase.

- Une conclusion qui synthétise les principaux points de l'explication.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes. C'est un moment tout à fait déterminant et le candidat doit rester concentré jusqu'au bout pour faire preuve de la plus grande réactivité. Le jury est conscient que le manque de temps entraîne parfois des contresens, des erreurs d'analyse de la morphologie et de la syntaxe. Si le candidat rectifie lorsqu'on l'y invite et s'il prouve, en répondant avec pertinence aux questions qui lui sont posées, qu'il est doté

d'une solide connaissance de la grammaire latine, il obtiendra une bonne note, en dépit des erreurs initialement commises. En revanche, s'il ne parvient pas à répondre lorsqu'on lui demande pourquoi *tenues* ne peut pas se rapporter à *simulacra*, pourquoi *puerum* ne peut pas être un génitif, ou encore quel est le mode attendu dans une interrogative indirecte, le jury pourra légitimement se montrer sévère. Enfin, moins le jury doit reprendre la traduction, plus il peut poser de questions sur le commentaire, et là encore, le candidat peut nettement améliorer sa performance, s'il est capable de se saisir des pistes de lecture qui lui sont alors suggérées.

Le premier conseil qu'il faut donner aux candidats, c'est de travailler à acquérir une vraie connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines. L'entraînement le plus intensif à la traduction restera infructueux s'il n'est pas complété par l'acquisition de bases solides. C'est un travail qui réclame un réel investissement, mais l'épreuve telle qu'elle est conçue vise précisément à reconnaître et à récompenser un tel investissement.

## Série Langues vivantes

Seuls trois candidats ont passé l'épreuve de traduction et commentaire d'un texte latin cette année. Il sera donc difficile de généraliser les remarques et nous ferons un compte-rendu commun avec la série des Sciences Humaines. Les candidats ont tiré au sort trois textes poétiques de 17 ou 18 vers :

Ovide, *Ars amatoria*, I, 89-106 : « Où trouver de belles jeunes filles ? Au théâtre ! »

Sénèque, *Troyennes*, 4b-21a : « Lamentations d'Hécube sur les ruines de Troie »

Virgile, *Géorgiques*, IV, 8-24 : « Le séjour des abeilles »

Ils ont obtenu, respectivement, les notes de 14 / 13,5 / 13. Le jury a valorisé la prestation d'une candidate qui connaissait bien l'œuvre ovidienne, a axé son commentaire sur la problématique et a profité de la reprise pour corriger ses erreurs. Les deux autres prestations ont obtenu des notes proches mais qui traduisent des qualités et des défauts différents. Sur Virgile, la candidate a proposé un commentaire satisfaisant et pertinent (texte didactique, discours spatialisé, rapport entre la société des abeilles et celle des hommes) mais a commis de lourdes erreurs dans sa traduction (*duco* n'appartient pas à la première conjugaison !). Sur Sénèque, l'inverse s'est produit : le candidat s'est assez bien tiré de la traduction de ce texte théâtral, mais le commentaire qui a suivi était désorganisé et un peu flou.

## Série Sciences humaines

Les candidats, au nombre de onze, ont tiré au sort les sujets suivants :

Prose (environ 140 mots) :

Cicéron, *Lois*, II, 1, 3 : « Heureux qui comme Ulysse... »

Cicéron, *Tusculanes*, V, 64-66 : « La tombe d'Archimède, enfouie sous les broussailles »

Pétrone, *Satiricon*, 28-29 : « Décor mural chez Trimalcion »

Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 20, 1-4 : « Le Vadimon : une merveille inconnue aux portes de Rome »

Suétone, *César*, 31, 2-32 : « César franchit le Rubicon »

Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, V, 53, 5-9 : « Il faut reconstruire Rome »

Poésie (environ 18 vers et environ 110 à 120 mots) :

Lucain, *Pharsale*, I, 1-18 : « Ravages des guerres civiles »

Lucain, *Pharsale*, I, 183-200 : « César franchit le Rubicon »

Sénèque, *Troyennes*, v. 1068-1087 « Paysage troyen »

Virgile, *Géorgiques*, II, 136-152 : « Éloge de l'Italie »

Virgile, *Géorgiques*, IV, 467-484 : « Visite au séjour des morts »

Ils ont obtenu les notes de 06 / 07 / 07 / 08 / 08 / 13 / 14 / 15 / 15 / 17 / 19, notes qui sont meilleures que par le passé, sur des textes dont le calibrage est similaire aux années précédentes ; le jury s'en félicite. Aucune prestation n'était indigne, et le code de l'exercice semble mieux maîtrisé. Rappelons toutefois, puisque plusieurs candidats ont hésité sur ce point, que le jury doit entendre la totalité de la présentation (brève introduction, lecture du passage, traduction, commentaire) avant d'entamer le dialogue.

### Remarques communes aux séries langues vivantes et sciences humaines

Parcourons ces différentes étapes pour en souligner l'esprit et redonner les consignes spécifiques et très concrètes, en les nourrissant de l'expérience de cette année. Idéalement, les 30 minutes de l'exercice se découpent ainsi :

Environ 2 minutes d'introduction

Environ 2 minutes de lecture  
7 à 10 minutes de traduction  
11 à 14 minutes de commentaire  
Environ 5 minutes pour la reprise

L'introduction doit cibler efficacement le propos ; dire que Virgile est un auteur du premier siècle après J.-C. ou Lucain un historien moraliste du Haut-Empire ne laisse présager rien de bon. En revanche, s'interroger d'emblée sur la dimension politique des *Géorgiques* permet de lancer une piste de commentaire ; parler du décor « baroque » des murs de la maison de Trimalcion ouvre également une perspective intéressante.

Même si la prononciation du latin est un objet de débat, n'oublions pas certaines conventions de lecture « à la française » : toutes les lettres en latin se prononcent, et le *s* est sifflant, même entre deux voyelles. La lecture des textes en prose n'a pas posé de problème particulier : volume, rythme, ton, découpage signifiant des unités syntaxiques ont été corrects. La lecture doit être davantage soignée pour les textes poétiques. Un candidat a présenté ses excuses préalables au fait qu'il ne marquerait pas, ne sachant comment le faire, les élisions. Il ne s'agit pas d'être un métricien hors pair pour les faire au moins de temps en temps, et nous ne distinguerons pas nous-mêmes ici entre élision et aphérèse. Mais pour que le vers soit juste – c'est ce qui compte – il suffit de repérer les endroits où un mot se termine par une voyelle, une diphtongue ou un *-m* et est suivi d'un mot qui commence par une voyelle (ou un *h*) ou une diphtongue. On lira par exemple ainsi ces vers des *Géorgiques* :

ferre domum prohibent nequ(e) oves haedique petulci  
decutiat ror(em) et surgentes atterat herbas  
palmaque vestibul(um) aut ingens oleaster inumbret  
obviaqu(e) hospitiiis teneat frondentibus arbor

Pour traduire, il faut reprendre, groupes de mots par groupes de mots, ce que l'on traduit. La traduction ne peut se passer de connaissances solides en vocabulaire, morphologie et en syntaxe. Il est inacceptable d'entendre des confusions sur *arma*, *miles*, *acies*, ou entre *equus* / *eques* / *Aequi* (« cavaliers ») / *equidem* (autre « cavalier » !). Il va sans dire que toutes les déclinaisons doivent être sues par cœur, y compris et surtout la troisième, qui donne encore lieu à des erreurs. Il faut également être particulièrement vigilant sur les modes et temps verbaux. Globalement, le futur de l'indicatif et le présent du subjonctif ne sont pas maîtrisés (*atur* n'est pas à traduire par « il en va ainsi » mais « qu'il en soit ainsi ») ; les participes présents et parfaits sont victimes de quelques flottements ; les verbes déponents, tant pour leur conjugaison que pour leur traduction, suscitent des blocages qui n'ont pas lieu d'être (mais corriger la traduction de *uenare* « tu chasses » par « chasse » dans la reprise fut bienvenu et l'erreur initiale n'a pas condamné la candidate) ; il faut connaître les irréguliers et défectifs *uolo*, *nolo*, *malo* (ce qui aurait évité un *uelitis* traduit par « Vélètes » (?) et un *malitis* par « de nature mauvaise »), *fio* et *eo* ; les tournures personnelles ou impersonnelles, fréquentes en latin, ne doivent pas davantage effrayer. Quant à la syntaxe, on ne doit pas ignorer l'accord de proximité du verbe, les interrogatives indirectes, la structure de la phrase comparative, la syntaxe de *si*, les sens de *ut* et les différentes possibilités d'analyse qu'offre le mot *quam* (certes pronom relatif à l'accusatif féminin singulier, mais aussi adverbe interrogatif / exclamatif signifiant « combien » ou corrélatif avec *tam* pour introduire le deuxième terme d'une comparaison).

Nous insisterons surtout sur la nécessité de prendre conscience que l'intelligence du texte s'élabore en contexte. Il est des termes rares ou d'un usage inhabituel que le jury signale en note (et il faut alors en tenir compte ! Chez Suétone *dux* devait bien être traduit par « guide »), dont il pardonne aisément l'incompréhension si elle ne porte pas sur l'ensemble du texte (la *barba condita* de Trimalcion qui a posé problème). Mais les candidats doivent être familiers des expressions comme *gens Iulia* (bien mal rendu par « famille des Jules ») et doivent faire preuve de sang-froid dans l'analyse : dans le contexte agricole des *Géorgiques* préférer traduire *bucula* par « génisse » et non par « petite bouche » ; penser à *uere* ablatif de *uer*, *ueris*, n, « le printemps » et pas systématiquement à l'adverbe « vraiment » ou à *satis*, à côté de *dentibus*, comme participe parfait de *sero* et non comme adverbe (« assez »).

Après la traduction, le candidat *peut* proposer un plan du passage, ce qui permet de vérifier qu'il en a compris la logique. Il *doit*, en revanche, annoncer son propre plan de commentaire (qui ne recoupe pas forcément l'organisation du passage, notamment dans un commentaire composé) ; le commentaire répond à la problématique élaborée, laquelle *doit* également être clairement énoncée. Le commentaire donc est avant tout orienté par rapport à la thématique de l'année. L'espace, en l'occurrence, était une question vaste – sans jeu de mots – qui permettait bien des approches ; nous avons mentionné les titres des passages tirés au sort pour montrer cette diversité. La question n'était pas technique en soi, mais pouvait le devenir dans quelques précisions de détail (la teichoscopie des *Troyennes* ; l'*ekphrasis* chez Trimalcion ; le théâtre comme lieu de spectacle sur scène et dans les gradins ; la description des ruines de Troie comme didascalie interne situant le lieu de l'action, voire donnant des éléments de décor ; le motif structurant de la chasse dans l'*Ars amatoria*) ou dans certains très bons commentaires d'ensemble (la ruche décrite comme un espace anthropomorphe et socialisé ; le parcours de découverte de la tombe d'Archimède relaté tel une enquête scientifique). Le jury tient à préciser que de gros contresens d'interprétation (penser que *canimus* signifie « nous célébrons » et interpréter tout l'incipit de la *Pharsale* comme un éloge ; ne pas avoir compris qu'il s'agissait d'une apparition suivie d'une prosopopée de la patrie apparaissant à César avant qu'il ne franchisse le Rubicon chez Lucain) n'ont pas été lourdement sanctionnés si les candidats montraient par ailleurs de réelles connaissances historiques ou littéraires.

Le moment de la reprise, véritable dialogue avec le jury, est celui où le candidat va pouvoir se corriger, développer une idée, justifier une traduction, voire exposer son commentaire. Une candidate n'a proposé, d'abord, qu'un plan détaillé de celui-ci sans aller plus loin. À la demande du jury, elle a nourri ces lignes de commentaire tout à fait convenablement et il a été apprécié qu'elle en fasse le maximum pour aller au bout du temps imparti. En effet, il est presque impossible (et même non recommandé) de rédiger tout son commentaire à l'avance ; il suffit d'avoir une structure claire et solide pour improviser ensuite le déroulement de détail. Il peut malheureusement arriver que la reprise révèle des ignorances passées relativement inaperçues lors de l'exposé, mais la plupart du temps les questions et suggestions du jury ne sont avancées que pour *améliorer* la prestation... et relever la note finale.